

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

## **ELEMENTS DE CORRIGE**

Conformément à l'arrêté du 24 juillet 1997, la notation au baccalauréat professionnel est exprimée de  
à 20 en points entiers ou en demi-points.

### **Barème de correction**

Question 1	sur 25 points
Question 2	sur 11 points
Question 3	sur 24 points

**SI LA RÉPONSE NE CORRESPOND PAS AU RÉSULTAT ATTENDU ET QUE LA DÉMARCHE  
EST EXACTE, IL SERA ATTRIBUE AU CANDIDAT LA MOITIÉ DES POINTS.**

# Question n°1

sur 25 points

## Critères d'évaluation :

Notation

- a) *Décodage des informations traitées*
- b) *Mise en forme des informations*

sur ..10  
sur ..15

### Compétences évaluées

- C 12
- C 42
- C 43


### Savoirs associés évalués

- S 3
- S 4

a) fiche de consignes démarrage et arrêt :  
les informations suivantes doivent figurer sur la fiche :

- Energies électricité, air comprimé, eau.
- Détails des opérations de mise en fonctionnement du cycle de ventilation



- Opération d'ouverture de porte 

- Mise en service d'un cycle    

- Fermeture de porte







## Question n°2

sur 11 points

Critères d'évaluation :

Notation

- a)
- b)

sur ..5  
sur ..6

Compétences évaluées

- C 42
- C 12

Savoirs associés évalués

- S4
- S3

a) MAINTENANCE :

La maintenance préventive : elle anticipe les dysfonctionnements, quand elle est systématique les opérations sont programmées à l'avance, à partir d'un planning, d'un compteur... Quand elle est conditionnelle un signal (lampe témoin...) déclenche l'intervention. Les opérations de maintenance s'effectuent en dehors du temps de production.

La maintenance corrective : elle intervient lorsque le problème est constaté ; cela entraîne l'arrêt de la production, il faut alors dépanner ou réparer. Les durées d'intervention sont des pertes de temps de production.

L'entreprise applique en priorité la maintenance préventive afin d'éviter des pertes de production, et allonger la durée de vie du matériel ainsi que sa fiabilité et d'assurer la sécurité des biens et des personnes et la protection de l'environnement..



E 2 - ÉPREUVE DE TECHNOLOGIE

Sous-épreuve E 21 : Préparation et organisation d'opérations  
techniques

Unité U21

Question n°3

sur 24 points

Critères d'évaluation :

Notation

a)	Sur ..5
b)	Sur ..5
c)	Sur ..5
d)	Sur ..3
e)	Sur ..6

Compétences évaluées

- C 33
- C 42
- C 31

Savoirs associés évalués

- S 4
- S 7
- S 2.1

- a) masse d'articles nettoyés de juin à décembre inclus :  $M=148 \times 10 \times 10 = 14800 \text{ kg}$   
masse de perchloréthylène consommée  $M' = 14800 \times 0,6 \% = 88,8 \text{ kg}$   
Volume de perchloréthylène consommé  $V = 88,8 : 1,62 = 54,81 \text{ L}$

- b) Mise à niveau du réservoir :  $(148 \times 20) : 54,81 = 54 \text{ jours soit le 14 août}$

- c) Date de commande au plus tôt 14 août

OU

Date au plus tard :  $(148 \times 30) : 54,81 = 81 \text{ jours soit le 18 septembre (on tient compte du délai de livraison)}$

- d) voir fiche INRS



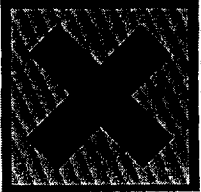
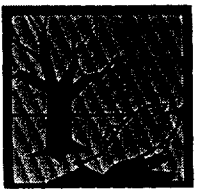
E 2 - ÉPREUVE DE TECHNOLOGIE

Sous-épreuve E 21 : Préparation et organisation d'opérations  
techniques

Unité U21

FICHE D'HYGIENE ET DE SECURITE UTILISATION DE PRODUITS DANGEREUX :  
TETRACHLOROETHYLENE (utilisé sous le nom de PERCHLORETHYLENE)

Etablie le : /06/2003

PRODUIT	RISQUES	
<b>PERCHLORETHYLENE</b> Conditions d'emploi		
Machine de nettoyage à sec	<u>Xn NOCIF</u>	<u>N DANGEREUX</u> <u>POUR L'ENVIRONNEMENT</u>
<b>Protection collective</b>		VME :50 ppm 335 mg/m <sup>3</sup>
Circuit fermé Filtration des vapeurs de perchloréthylène	<b>Peau</b> : <i>risque de dermatose</i>	
	<b>Yeux</b> : <i>irritation oculaire</i>	
	<b>Système respiratoire</b> : <i>absorbé par les voies pulmonaires, les vapeurs de solvant s'accumulent dans l'organisme.</i>	
<b>Traitement des déchets</b>		
Résidus de distillation stockés dans des bidons étanches et retraités par un spécialiste		
<b>EN CAS DE :</b>		
<b>Renversement</b> : évacuer les locaux, récupérer le solvant en les épongeant avec des matériaux inertes. Si les quantités sont très importantes faire intervenir des opérateurs entraînés.		
<b>Projection</b> :		
• Oculaire : rincer pendant quinze minutes. Consulter un ophtalmologiste		
• Cutané : rincer pendant quinze minutes. Si des lésions cutanées apparaissent consulter un médecin.		
<b>Incendie</b> : <i>inflammable, en cas d'incendie porter des protections respiratoires.</i>		
<b>PROTECTION INDIVIDUELLE DE MAINTENANCE</b>		
Pendant les opérations de maintenance, porter : Des protections respiratoires, des vêtements de protection, des gants et des lunettes de sécurité.		